LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Conseil d'établissement – compte-rendu

Séance du jeudi 18 juin 2026

Salle de restauration sur le campus de Qingpu. Ouverture à 17h12.
18 présents à l'ouverture de la séance.
Secrétaire de séance : **Alex CAPOT, proviseur adjoint**

Ce compte rendu ne prend en compte que les échanges.
Un support Powerpoint est adossé à ce compte rendu pour l'ensemble des questions traitées.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption de l'Ordre Du Jour (ODJ) de la séance
2. Approbation du PV de séance du 09/02/2026
3. Acte de la carte des emplois des détaches : suppression de 2 postes
4. Calendrier des évènements 2026-2027
5. Bilan des actions 2025-2026 du 1er et 2nd degré
6. Enquête harcèlement du 2nd degré : résultats
7. Structures et préparation de rentrée
8. Projet d'établissement
9. Questions diverses

Approbation de l'ODJ :			
Présents : 18	POUR : 18	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
L'ordre du jour est approuvé.			

2. Approbation du Procès-Verbal (PV) de séance du 9 février 2026

Approbation du PV de séance du 9 février 2026 :			
Présents : 18	POUR : 18	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
Le PV de séance est approuvé.			

Arrivée de Monsieur Igal CHREKI, conseiller consulaire à 17h17.

3. Acte de la carte des emplois des détaches : suppression de 2 postes

Le proviseur rappelle les règles relatives aux suppressions de postes, déjà évoquées en début d'année.
Madame Malti, parent s'interroge sur la possibilité que l'établissement perde d'autres postes.
Le proviseur indique qu'il ne peut pas s'engager à ce stade, mais estime qu'en l'état, la situation ne devrait pas évoluer. Il précise toutefois que le Conseil d'administration (CA) peut également décider de réduire le nombre de personnels détachés. Les décisions s'inscrivent ainsi à la fois dans la logique de l'AEFE et dans celle du CA du LFS. À ce jour, la volonté du CA est plutôt de maintenir les postes existants.
Benjamin Bilteryst, directeur exécutif confirme ces éléments en rappelant les axes du projet stratégique de l'établissement.
Il est enfin précisé que le vote du conseil d'établissement constitue un avis consultatif, la décision finale revenant à l'AEFE.

Approbation de la carte des emplois des détachés :			
Présents : 18	POUR : 17	CONTRE : 01	ABSTENTION : 00
La carte des emplois pour la rentrée 2026-2027 est approuvée.			

4. Calendrier des évènements 2026-2027

Le proviseur présente le calendrier prévisionnel des évènements qui vont ponctuer l'année scolaire 2026-2027. Celui-ci vise à informer l'ensemble de la communauté éducative des événements, semaines thématiques et temps forts qui rythment la vie de l'établissement.
Des calendriers plus spécifiques viendront le compléter, intégrant notamment les venues d'auteurs, les examens, les certifications ainsi que diverses actions pédagogiques. Ce calendrier est le fruit d'un travail mené notamment avec le conseil pédagogique et le conseil d'école.
Monsieur Bellas interroge la possibilité de prévoir les journées banalisées, comme cette année, afin de travailler sur le projet d'établissement.
Le proviseur réaffirme que cette proposition n'a pas été validée par le chef de secteur de l'AEFe, alors même que l'établissement se situe dans la fourchette haute du volume horaire dû aux familles. Il souligne néanmoins la nécessité de disposer de deux journées de formation. Il précise également que, pour être efficaces, ces formations doivent se tenir au lycée, sur des temps en journée, et non à distance ou en soirée.
Les représentants des parents d'élèves insistent sur l'importance d'une information transmise suffisamment en amont. Ils soulignent par ailleurs que la perception de ces questions diffère entre les familles du primaire et celles du lycée. Les enseignants et les parents seront informées dès la rentrée.

Approbation du calendrier prévisionnel des évènements 2026-2027 :			
Présents : 18	POUR : 18	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
Le calendrier prévisionnel 2026-2027 est approuvé.			

17h40, arrivée de Monsieur Auger, professeur portant le nombre de votant à 19.

5. Bilan des actions 2025-2026 du 1er et 2nd degré

a. Bilan des actions de santé et de prévention

Jean Kurdziel, directeur primaire sur le campus de Qingpu présente le bilan du pôle santé.
La prise en charge varie au cours de la scolarité. De la « bobologie » au soutien psychologique. Voir le bilan dans le document support. Les divers thèmes abordés dans le document sont :

- Education à la santé de la maternelle jusqu'au lycée en passant par le primaire et le collège. Actions et thématiques abordées : EVAR/EVARS ; hygiène dentaire et alimentaire ; connaissance de soi et de son corps ; consentement et relations aux autres ; prévention des conduites à risque ; gestes qui sauvent (GQS) et actions de dépistage ; ateliers de relaxation ; prévention liée aux écrans et au harcèlement ; éducation aux réseaux sociaux ; prévention des consommations (alcool, tabac, drogues) ; engagement citoyen (Blood Line) ; participation à la Journée mondiale de lutte contre le SIDA.

- Des chiffres dont présentés, notamment le nombre de passages par jour (43 à Qingpu, 25 à Yangpu) 43 passages c'est une journée complète pour une infirmière. La prise en charge d'un élève s'accompagne d'un travail de communication et de compte rendu destinés aux parents afin qu'ils soient mis au courant d'une situation par les infirmières et non pas par leur enfant.

- Présentation des symptômes principaux traités par le service de l'infirmerie.

Monsieur Albert, parent d'élève s'interroge sur l'existence de cas graves ayant nécessité une évacuation en ambulance. Il est indiqué qu'un seul cas a été recensé cette année à Qingpu, et deux interventions ont donné lieu à un transport en ambulance à Yangpu.
Il est par ailleurs rappelé que les autorités chinoises se montrent particulièrement strictes en matière de gestion des maladies contagieuses.
Madame Malti, parent questionne le volume d'heures supplémentaires effectuées. Celles-ci s'expliquent par la mise en œuvre de projets pédagogiques nécessitant un encadrement humain renforcé sur des périodes données.

Le protocole accident a été mis à jour et sera diffusé très prochainement. Un flyer est à l'étude pour donner aux familles qui viennent récupérer leur enfant à l'infirmerie à la suite d'un incident.

b. Bilan des actions et résultats de l'orientation

Il est présenté le résultat des orientations post bac dans les établissements hors France et Francen (Parcoursup). L'adéquation entre le niveau des élèves et les vœux formulés est soulignée, mettant en valeur la qualité du travail mené par le service d'orientation et les professeurs principaux.
Ce suivi individualisé permet d'aboutir à des orientations cohérentes et adaptées aux projets des élèves.
Le proviseur présente le parcours d'orientation, qui s'inscrit tout au long de la scolarité. Il évoque notamment le parcours Avenir au collège, les visites en entreprise ainsi que les actions menées au lycée, telles que le forum des métiers.
Le service orientation a réalisé près de mille heures d'entretiens, témoignant de l'ampleur de l'accompagnement proposé aux élèves.
Par ailleurs, des conventions ont été établies avec des établissements scolaires et des entreprises afin de permettre aux élèves de mieux appréhender les perspectives qui s'offrent à eux pour leur avenir.
Monsieur Auger, professeur précise qu'il est parfois difficile de valoriser l'attractivité des études scientifiques auprès de nos élèves. Or, ces parcours offrent de nombreuses perspectives au-delà des seules classes préparatoires et des formations d'ingénieur. Les études scientifiques permettent également d'accéder à des carrières riches et variées, notamment dans la recherche et développement avec un doctorat.
Monsieur Albert, parent s'étonne du peu de lien entre le LFS et les entreprises Allemandes.

c. Bilan ADN Mobilité

Reprise cette année des échanges. 8 élèves du LFS ont bénéficié de ce dispositif proposé par l'AEFE (3 Qingpu et 8 Yangpu).

Il n'est pas réclamé de vote sur ces points.

6. Enquête harcèlement du 2nd degré : résultats

Il est fait une présentation des résultats de l'enquête sur le harcèlement au LFS au collège et lycée. Enquête réalisée en décembre 2025. Les chiffres sont globalement satisfaisants même s'il faut continuer à rester vigilant. Plusieurs axes d'améliorations sont précisés dans les documents proposés.

Aeryn, vice-présidente du CVL fait un témoignage de son expérience personnelle sur le harcèlement et en particulier l'isolement dont elle dont elle a été victime au cours de sa scolarité.
M Ferry, parent souhaite avoir davantage de détails sur les réponses apportées par les élèves. Le proviseur valide sa demande sur l'enquête de l'an prochain.

Il n'est pas réclamé de vote sur ces points.

7. Structures et préparation de rentrée

Présentation faite par Nathalie Mottet, directrice primaire du campus de Yangpu.
Sur le Premier degré, l'écart entre les effectifs actuels et les prévisions pour la rentrée est comparable à celui observé à la même période l'an dernier ; il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.
Les effectifs de l'école primaire apparaissent globalement stables entre les deux sites, tout comme ceux des collèges.
À Yangpu, l'ouverture du cycle terminale est envisagée pour les élèves actuellement scolarisée en classe de quatrième.
À Qingpu, l'ajout de deux classes supplémentaires dans le second degré pourrait entraîner des contraintes dans l'élaboration des emplois du temps pour l'année à venir.
Les effectifs sont encore en progression à la rentrée prochaine, ce qui s'accompagne de recrutements dans plusieurs disciplines : FLSco, EPS, psychologue scolaire, lettres, physique-chimie, mathématiques, documentation, ainsi qu'en anglais.
La règle des effectifs maximaux reste identique sur les deux sites (25 par classe, 15 dans les groupes de LV pour le 2D et 20 en maternelle et 22 jusqu'en CE2, puis 25 élèves avec des groupes de LV à 12 élèves).

Il n'est pas réclamé de vote sur ces points.

8. Projet d'établissement

Présentation du travail mené tout au long de l'année par les personnels, les parents et les élèves en vue de l'élaboration du projet d'établissement, qui sera déployé sur les quatre années à venir.
Plusieurs axes structurants sont présentés (cf. document support), notamment :

- Axe 1 : Arts, cultures, histoire et patrimoines
- Axe 2 : Développement des usages du numérique
- Axe 3 : Former les citoyens du XXIe siècle
- Axe 4 : Formation des personnels

Une question est posée concernant la prise en compte, par l'Éducation nationale, du développement de l'intelligence artificielle et de son intégration dans les pratiques pédagogiques. Le ministère engage déjà des contenus dans certains enseignements et va renforcer cela à la rentrée prochaine.
Ce travail collaboratif entre les membres de la communauté scolaire (parents, les élèves et les enseignants) sera poursuivi sur d'autres sujets.
M Albert, parent réclame plus de temps d'échanges qui sont productifs et permettent aux parents de s'exprimer et contribuer à l'action du LFS.

Approbation du projet d'établissement 2026-2030 :			
Présents : 19	POUR : 19	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
Le projet d'établissement 2026-2030 est approuvé.			

9. Questions diverses

<u>Question des représentants des parents :</u>

1/ Comportement des élèves nécessitant une attention particulière.

Certains élèves, même s'ils ne sont pas nombreux, ont encore du mal à s'intégrer au collège et au lycée. Exemple de certains comportements qui méritent d'attirer plus d'attention : élève passif/peu interactif, présentant des difficultés à travailler en groupe, tendance d'isolement ou de se renfermer sur soi, hyperactivité prononcée…
Existe-t-il une procédure pour apporter une attention particulière à ces élèves, exemple dialogue, parrainage par d'autres élèves, échange avec le psychologue de l'établissement, suivi par le professeur principal pour échanger avec les parents, conseil de dépistage de maladie nécessitant un accompagnement PAP/PPS ?
Si oui, qui s'en charge et communique avec l'élève ou aux parents pour apporter de l'aide aux élèves concernés. Est-ce possible de communiquer aux parents, sous forme d'une fiche pratique par exemple, les modalités à suivre pour se faire aider ?

Réponse :
Tout élève présentant des difficultés d'intégration, de comportement ou d'apprentissage peut faire l'objet d'un suivi individualisé.
Il faut le détecter en classe ou hors la classe par le professeur, le PP, la vie scolaire, les CPE, les camarades de classe, l'élève lui-même, les parents, le pôle santé, le PRE-I.
Le professeur principal est généralement le premier interlocuteur et coordonne, selon les besoins, les échanges avec la famille, le conseiller principal d'éducation (CPE), le psychologue de l'établissement, l'infirmier(ère) scolaire ou l'équipe de direction. Des dispositifs d'accompagnement peuvent être proposés (entretiens, tutorat/parrainage, suivi éducatif, PAP ou PPS après évaluation adaptée).
Les parents sont systématiquement associés à la démarche.
Un livret présentant les interlocuteurs existe et est mis à disposition des familles à la rentrée

2/ Orientation voix technologique.

Pour les élèves qui souhaitent choisir la voie technologique, est-ce que le LFS peut envisager de rechercher, de sélectionner et de proposer des écoles adaptées pour la voie technologique à Shanghai avec l'Anglais parmi les langues d'enseignement ?

Réponse :

Le LFS accompagne déjà les élèves dans la construction de leur projet d'orientation, y compris vers les voies dites technologiques lorsque celles-ci correspondent à leurs aspirations et à leur profil.
L'établissement informe déjà les familles sur certaines options possibles en Chine pour les orienter vers des établissements adaptés.

Toutefois, le choix et les démarches d'inscription sont peu nombreuses et relèvent de la responsabilité des familles.
Nous souhaitons identifier les établissements du périmètre Shanghai sur les possibilités offertes aux élèves internationaux.

3/ Axe Stratégique CA « Elargir l'offre des activités LFS » et projet d'établissement.

Le nombre d'élèves étant en croissance, est-ce que l'année prochaine le LFS prévoit-il d'augmenter ses activités ASC arts/culture et de renforcer les ASC compétition de Natation et de Foot ?
« *Nous constatons qu'en seconde les bulletins ne font pas mention du niveau des élèves en arts ! » Une note peut-il aussi servir à évaluer le besoin de l'offre ASC arts.*
Concernant les sports de compétition, le LFS comptent beaucoup d'élèves intéressés par la natation et le foot mais n'arrivent pas à s'inscrire faute de place ou à être coacher à la hauteur de leurs attentes pour les compétitions.
Les élèves de plus de 15ans inscrit à l'activité foot compétition n'ont pratiquement pas eu de vrai match de compétition d'organisé sur l'année 2026. La motivation des joueurs de plus de 14 ans pour le foot en compétition est au plus bas.
Comment le LFS compte redynamiser l'offre natation et le foot sur l'année scolaire 2027 pour élargir le nombre de place et maintenir une forte motivation des élèves ?

Réponse :
Nous avons bien connaissance de l'évolution des effectifs et des attentes des élèves concernant les Activités Sportives et Culturelles (ASC). Chaque année, l'offre est réévaluée en fonction de la demande, des ressources humaines disponibles et des infrastructures accessibles.
Le service des ASC y travaille actuellement. Les remarques relatives aux activités artistiques, à la natation et au football sont prises en compte dans cette réflexion.

Offre artistique
Une offre artistique et culturelle est proposée dans le cadre des ASC sur l'ensemble des cycles scolaires.
Primaire et Maternelle
En primaire, les élèves bénéficient d'activités variées en arts et culture qui contribuent directement à développer leur créativité (exemple : Art floral, atelier créatif pour les maternelles, cuisine, atelier maroquinerie, ballet, bijoux, création d'argile, création de costumes, danse K-pop, danse Zumba, dessin et bande dessinée, fabrication de cosmétiques, fleurs pressées, fragrance, magie, initiation au piano, mosaïque, peinture chinoise, scrapbooking, string art, théâtre en français, …).
Au secondaire, des ateliers musique et art gratuits sont organisés par les enseignants : théâtre, chorale, orchestre, ateliers d'arts plastiques, de musique et de cinéma. Ces ateliers s'inscrivent comme un véritable prolongement pédagogique des programmes scolaires et permettent d'élargir l'offre des ASC en parfaite cohérence avec le projet d'établissement.
Notre équipe féminine a reçu un sponsoring du groupe ARKEMA pour le développement de cette section féminine. Grâce à ce sponsor, nous avons enregistré 13 filles à Yangpu et 20 filles à Qingpu. Ce partenariat

illustre la reconnaissance de notre travail et permet de renforcer l'accès des filles à la pratique sportive de haut niveau.

Résultats ASC Football 2025-2026

- **U8, U9, U11 :** 3e place
- **U10, U13, U14 :** 2e place
- **U12 :** Champions
- **U18 :** Maintien en première division (SISAC)
- **U15 filles :** Championnes de la ligue SSSA
- **U18 filles :** Championnes de la ligue SISA

3. Natation : Une offre de natation est déjà pleinement structurée et diversifiée avec quatre niveaux : découverte, perfectionnement, pré-élite et élite. Des créneaux supplémentaires ont été ajoutés pour les niveaux perfectionnement. Chaque élève souhaitant pratiquer la natation au LFS dispose d'options adaptées à son niveau et à son emploi du temps. Cette souplesse organisationnelle renforce l'accessibilité de l'offre et répond à la diversité des besoins des familles.
L'an passé, l'équipe de natation du LFS s'est illustrée merveilleusement plusieurs fois lors de compétition locale au sein de la league SSL et le LFS est devenu champion Asie du Prozap de natation à Singapour.

4/ Gestion de la permanence - Collège (QP) - Vos Représentants

Nous nous interrogeons concernant la question de la responsabilité lors des permanences qui ne sont pas surveillées directement par un adulte, en cas de problème (harcèlement, bagarre, prise de photos ou de vidéos, dégradation de matériel, etc.), quel est le cadre de responsabilité applicable ? Comment l'établissement assure-t-il la sécurité des élèves durant ces périodes ?
Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'utilité et l'organisation de ces temps de permanence. Les élèves concernés sont tenus de rester dans l'enceinte de l'établissement. Lorsqu'aucune activité ou aucun espace de travail n'est proposé, certains se retrouvent à circuler dans les couloirs ou les espaces communs.
Cette situation peut générer du bruit et perturber les élèves qui sont en cours à proximité. Elle peut également favoriser certains comportements inadaptés liés à l'âge des collégiens, simplement parce qu'ils disposent de temps libre sans activité clairement définie.
Ne serait-il pas pertinent de réfléchir à des permanences davantage structurées, permettant aux élèves d'avancer dans leurs devoirs, de réviser, de lire ou de travailler dans un environnement calme et encadré ?
Plus largement, cela soulève la question de l'équilibre entre autonomie et accompagnement au collège. L'objectif n'est pas de remettre en cause l'autonomie des élèves, mais de s'assurer que ces temps passés dans l'établissement soient à la fois utiles, sereins et sécurisés pour tous.

Réponse :
Les temps de permanence sont de la responsabilité de l'établissement, qui doit s'assurer de la sécurité et la surveillance générale des élèves présents sur les campus. Même lorsque les élèves bénéficient d'une certaine autonomie, des personnels de vie scolaire restent chargés de la supervision des espaces communs et de l'application du règlement intérieur. Pour autant, le LFS reste attentif à ce que ces temps contribuent aussi au développement de l'autonomie des élèves (travail, activité sportive, détente, …) dans un cadre qui

évolue à Qingpu à la rentrée (nouvelle salle de permanence). Les modalités d'organisation des permanences font régulièrement l'objet d'évaluations.

5/ Téléphone - Vos Représentants

Nous souhaiterions également soulever la question de l'usage du téléphone portable au collège.
Plusieurs parents font état de situations préoccupantes liées aux réseaux sociaux, avec des tensions ou des comportements pouvant s'apparenter à du harcèlement en dehors du temps scolaire, mais qui ont des répercussions directes sur la vie des élèves à l'école.
Dans ce contexte, pourrait-on réfléchir à la mise en place de casiers ou de pochettes sécurisées permettant aux élèves de déposer leur téléphone durant la journée scolaire ?
L'objectif serait de limiter l'usage des réseaux sociaux pendant le temps passé à l'école, de réduire les risques de prises de photos ou de vidéos inappropriées et de contribuer à la prévention du cyberharcèlement.
Cette mesure pourrait également favoriser davantage d'échanges entre les élèves et permettre aux équipes éducatives d'appliquer plus facilement les règles en matière d'utilisation des téléphones.
Peut-être ce sujet pourrait-il être étudié dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le bien-être et la sécurité des élèves.

Réponse :
Le LFS est pleinement conscient des enjeux liés à l'usage des téléphones portables et des réseaux sociaux, notamment en matière de bien-être des élèves, de prévention du cyberharcèlement et de respect de la vie privée. L'âge à partir duquel on offre un téléphone portable à son enfant relève d'une responsabilité parentale. Les règles d'utilisation des téléphones sont définies dans le règlement intérieur et pour le collège, le téléphone est interdit dès l'entrée.
La proposition de dispositifs tels que des casiers ou pochettes sécurisées ont été? qui représente un coût également. C'est une question globale sur l'usage du numérique à l'école que vous posez et que porterai en commission numérique à la rentrée prochaine, en tenant compte des besoins pédagogiques, des contraintes d'organisation et des bonnes pratiques observées dans les autres établissements scolaires.
L'objectif demeure pour l'école et les familles de favoriser un climat scolaire serein, des relations sociales de qualité et un environnement d'apprentissage sécurisé et apaisé pour tous les élèves.

6/ Utilisation de l'IA au LFS - Vos Représentants

Le Projet d'Etablissement prévoit le déploiement d'un outil d'IA commun. C'est un sujet utile, mais aussi sensible, notamment pour les élèves mineurs et parce que nous sommes en Chine.
Pourriez-vous préciser comment cet outil sera choisi et encadré afin qu'il soit utilisable en Chine, adapté aux différents âges des élèves, et protecteur des données personnelles des élèves et des familles ? L'objectif n'est pas de freiner l'usage de l'IA, mais de s'assurer qu'il existe un cadre clair pour les enseignants, les élèves et les parents.

Réponse :

Le déploiement d'un outil d'IA au sein du LFS s'inscrira dans le respect du cadre défini par l'AEFE, de la réglementation applicable et des exigences de protection des données personnelles.
Le choix de la solution prendra notamment en compte son accessibilité en Chine, son adéquation aux différents niveaux d'enseignement, sa valeur pédagogique.
Le service IT y travaille et démarre cette réflexion. L'établissement veillera également à informer les familles sur les objectifs, les modalités d'utilisation et les mesures de protection mises en œuvre afin d'assurer un cadre clair et partagé par l'ensemble de la communauté éducative lorsque ce choix aura été fait.
La date de livraison n'est pas programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Le secrétaire de séance
Alex CAPOT, proviseur-adjoint

Le président de séance
Laurent FOUILLARD, proviseur